

RÉTROSPECTIVE



SOMMAIRE



1	Interview de Jean-Louis Blanc	P4
2	Présentation du Bureau élu	P6
3	Les Programmes de la FFVE	P8
4	Les Groupes de Travail	P28
5	Les Commissions	P30
6	La FIVA	P31
7	Nous retrouver sur les salons	P32
8	Les développements de la FFVE	P34
9	Communication	P38
10	La FFVE en chiffres	P40
11	L'organisation des Délégués Régionaux	P42
12	Les réseaux de la FFVE	P44
13	L'équipe Administrative	P45

Jean-Louis Blanc

Président de la FFVE

2022 est la première année totalement libérée du Covid depuis 2019, quel a été l'impact de cette liberté retrouvée sur l'activité de la FFVE ?

Précisons déjà que l'activité de la FFVE s'est poursuivie durant le Covid : le rythme de réception des demandes d'attestations n'a pas faibli et cette période nous a permis de réfléchir à des projets nouveaux et de densifier notre réseau territorial, qui fonctionne bien mieux. Cependant, il est vrai qu'en 2022 les salons spécialisés ont repris toute leur dimension avec parfois une affluence record comme à Époqu'Auto. C'est une grande satisfaction, d'autant plus que le nombre de manifestations est plus important que jamais. Il y a eu visiblement un besoin de reprendre l'air et nous en avons ressenti l'effet : les programmes de la FFVE, en particulier les Lieux d'Histoire Automobile et les Concours d'Élégance, sont repartis très fort. La passion est intacte, tout comme la sympathie du public. Cela témoigne de la bonne santé de la collection : c'est là un facteur d'optimisme.

L'année 2022 a été électorale avec à la clé un changement d'équipe gouvernementale. Cela remet-il en cause les avancées obtenues sur les ZFE ?

Non car les avancées ont surtout été obtenues auprès des métropoles : toutes celles qui ont arrêté leurs mesures de ZFE ont prévu des dérogations. Avant les élections, le Premier ministre Jean Castex nous a envoyé fin 2021 une lettre reconnaissant le caractère patrimonial du véhicule de collection. Nous sommes en train d'essayer auprès de la nouvelle équipe d'obtenir tout ce dont nous avons convenu avec le précédent gouvernement, c'est-à-dire une recommandation auprès des agglomérations concernées d'accorder une dérogation pour les véhicules de collection, une reconnaissance de ces véhicules comme un patrimoine national et la création d'une vignette collection. Nous sommes en train d'en négocier les modalités mais cela prend du temps. Les élections n'ont pas affecté l'Amicale Parlementaire des Amis des Véhicules de Collection fondée par le sénateur Jean-Pierre Moga puisque nous en sommes à plus de 90 recrutements contre 68 à la fin de la précédente législature. La réglementation reste un point clé pour notre passion et pour l'instant, il faut reconnaître que nous sommes entendus.

Pour que cela continue, il faut que la conduite du monde de la collection soit exemplaire. C'est vrai en ce qui concerne la sécurité routière et en matière de relations avec les élus. D'ailleurs nous ne constatons aucun effet d'aubaine en ce qui concerne le titre de circulation collection : c'est un choix de vie pour la voiture et le nombre des demandes reste stable.

« La passion de la collection est en bonne santé »

De nouveaux groupes de travail et un programme Concours d'état ont été créés en 2022, quels sont leurs objectifs ?

Nous souhaitons relancer le Concours d'état qui existe peu en France et beaucoup à l'étranger. En se basant sur le succès des Concours d'élégance, nous avons choisi de relancer cette activité qui ne dépend pas de la présentation de son équipage : on ne juge que le véhicule pour vérifier qu'il est en excellent état et surtout dans une configuration d'origine absolument parfaite. Notre intention est de faire savoir au grand public que le véhicule de collection est un patrimoine qui s'entretient grâce à des métiers d'art : il s'agit notamment de mettre en avant le travail des restaurateurs. Par ailleurs le groupe de travail Youngtimers devrait déboucher sur un programme. Il s'agit de définir ce qu'est une youngtimer et, sur la base de cette définition essayer de trouver un dialogue avec l'État. C'est également une façon d'élargir le public de la collection même si l'esprit youngtimer n'est pas réservé aux jeunes et que ces derniers s'intéressent également à des véhicules plus anciens. Il y a un gros travail sur les UMA (véhicules utilitaires, militaires et agricoles) qui devrait lui aussi déboucher sur un programme. Enfin, nous avons également mis en place un nouveau groupe de travail Art et véhicule d'époque auquel je tiens beaucoup.

Comment jugez-vous l'évolution de la FFVE aujourd'hui ?

J'ai l'impression que la FFVE n'est plus perçue seulement comme l'organisme délivrant les attestations. Les collectionneurs se rendent compte de tous les efforts que nous faisons pour faire vivre leur passion. Chaque programme est une façon de la promouvoir. Pas de la même façon, pas auprès des mêmes publics, mais ce sont différentes approches qui convergent vers le même objectif : faire connaître et donner une bonne image du véhicule d'époque auprès du plus grand nombre. Désormais, certains d'entre eux ont atteint leur vitesse de croisière et c'est nouveau. J'ai posé cinq ou six plaques « Lieux d'Histoire Automobile » cette année, en présence à chaque fois de 200 personnes. Cela contribue à chaque fois à la visibilité du véhicule de collection. C'est pareil pour les concours d'élégance : le maire est présent pour chacun d'entre eux. C'est très important pour nous. Les élus se rendent compte ainsi que nous sommes une organisation sérieuse, citoyenne, qui défend un patrimoine. Nous ne sommes pas une fédération revendicatrice, mais nous nous insérons dans la citoyenneté actuelle. Notre montée en puissance est également visible sur les réseaux sociaux où notre audience progresse considérablement. Pourvu que ça dure !

Quel est le rôle des bénévoles dans ce succès ?

Il est absolument essentiel. Les activités de la FFVE reposent en grande partie sur le réseau des Délégués Régionaux, tous bénévoles, qui est plus dense que jamais : ce sont grâce à eux que les programmes se développent. Nous essayons de les aider le plus possible. Il faut également saluer le travail de nos 80 « sachants », spécialistes de marques ou de modèles qui nous aident notamment à résoudre les cas épineux concernant les demandes d'attestation. Nous les avons tous invités cette année lors de notre séminaire à Clermont-Ferrand et 50 d'entre eux ont pu se joindre à nous. C'est une richesse énorme pour la FFVE constituée durant des années. La bonne nouvelle c'est que cette dynamique positive se poursuit et s'amplifie. Nous recevons de nombreuses candidatures pour les fonctions de Délégués Régionaux et beaucoup de gens nous proposent leurs services bénévolement : c'est le cas notamment des historiens automobiles.



Le bilan 2022 des

Vice-présidents

Daniel Paleni

Vice-président
Trésorier



2022 était ma première année pleine dans le rôle de trésorier. Bien entendu, il s'agit d'élaborer les budgets avec les membres du bureau, en particulier le Directeur Administratif. Ils répondent à nos objectifs décidés en Conseil d'Administration et financent en priorité les programmes de la FFVE. La mise en place d'une comptabilité analytique m'a beaucoup occupé. Grâce à celle-ci, nous suivons de manière précise et détaillée toutes nos dépenses. Cela nous donne les bons outils de décision et nous permet tout simplement de mieux gérer les budgets. Cette année, j'ai par ailleurs représenté à de nombreuses reprises la FFVE au sein des jurys des Concours d'Élégance et d'État mais aussi à des inaugurations de plaques de Lieux d'Histoire Automobile.

Pascal Rousselle

Vice-président
Secrétaire
Communication



J'ai poursuivi en 2022 mon travail de secrétariat qui consiste à préparer les ordres du jour et les comptes-rendus de l'Assemblée Générale, des Conseils d'Administration et des réunions de bureau. La dématérialisation a cependant constitué le plus gros de mon travail cette année. Nous avons développé un nouveau système, travaillé sur la définition des besoins, choisi les fournisseurs, animé des réunions régulières avec eux, validé les tests fonctionnels. Nous avons mis en place un audit de sécurité avec un cabinet spécialisé. De par mon expérience d'informaticien, je suis également un soutien technique de la communication dont je suis le référent au niveau du bureau. Enfin je m'occupe toujours de la revue l'Authentique avec la société Alcyon.

Roland Carlier

Vice-président
2 roues motorisées



2022 a incontestablement été une bonne année pour la moto avec en point d'orgue une magnifique édition des Coupes Moto Légende : on sentait que les passionnés étaient heureux de revenir après deux ans d'annulation. À la suite des années Covid, nous avons d'ailleurs eu la satisfaction de voir certains clubs adhérer de nouveau à la Fédération. L'année a également été marquée par la magnifique exposition Koehler-Escoffier sur notre stand à Rétromobile. J'ai bien sûr activement participé aux différents programmes de la FFVE et je suis heureux que des Concours d'État moto et un module sécurité spécifique soient mis en œuvre en 2023, une année qui sera également marquée par notre première participation au magnifique Salon du 2 Roues à Lyon.

Yvon Gascoin

Vice-président
Manifestations



Ce qui a été très positif cette année, c'est que presque tous les agréments que nous avons délivrés pour 2022 se sont concrétisés : il n'y a pas eu de problème de Covid. Nous en avons délivré 56 :

- 7 en Type A, c'est-à-dire des balades touristiques,
- 28 en Type B, qui concerne les montées historiques
- 21 en Type C, regroupant les rallyes de régularité.

C'est une bonne reprise, même si certains événements n'ont pas repris. En général, la collaboration avec les services de l'État se déroule sans encombre, même pour les manifestations sur route fermée soumises à autorisation. Cela demande un certain investissement car il faut à chaque fois vérifier que les règlements sont conformes, poster des courriers aux cabinets de préfet.

Mais quand on aime, on ne compte pas son temps !

Jean-Pierre Condemine

Vice-président
Législation



J'ai pris la suite de Roland Carlier sur la partie Sécurité depuis quelques mois. Hormis bien sûr le gros sujet des ZFE, Le premier dossier sur lequel j'ai travaillé était la mise en place d'une commission tripartite avec le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Intérieur pour traiter les cas complexes de demandes d'attestation. L'objectif est d'arrêter une approche commune, notamment sur les répliques et les transformations : nous progressons à chaque séance. Nous avons également beaucoup travaillé les problématiques qui touchent les UMA (Utilitaires Militaires Agricoles) avec le groupe de travail dédié afin de proposer des évolutions de législation. Nous aimerions ainsi pouvoir transporter des passagers dans des autobus anciens de collection.

Hubert Habermusch

Vice-président
Culture



Mon rôle de Vice-Président Culture est intimement lié au programme transmission des savoirs, qui a connu de nouveaux développements en 2022 avec l'ouverture de deux nouveaux Certificats de Qualification Professionnelles. Nous avons également poursuivi notre partenariat avec la Fondation du Patrimoine et Motul Corazon. Ensemble, nous avons promu le projet de restauration de l'autobus Citroën Cityrama présenté par l'association ANAU. Il a même été exposé sous notre bannière au cœur du village du Mans Classic 2022 !

Sur la partie valorisation des métiers, je continue à entretenir une relation étroite avec le ministère de la Culture, mais c'est un processus long : les résultats viendront sur la durée.

Les

PROGRAMMES

de la FFVE

Lieux de l'Histoire Automobile p9

Les Concours d'Élégance p14

Les Concours d'État p18

Journée Nationale des Véhicules d'Époque p19

Journées européennes du patrimoine p20

Transmission des Savoirs p22

Sécurité p24

Ateliers p25

Un arbre pour une attestation p26

Transition Énergétique p27

Lieux de l'Histoire Automobile



Jean Lamprière
référent du programme

La fin de la crise sanitaire a permis en 2022 au programme « Lieux de l'Histoire Automobile » d'atteindre sa vitesse de croisière, en inaugurant deux fois plus de plaques qu'en 2021. Avec toujours pour objectif de sauver de l'oubli des pages glorieuses de l'Histoire de l'Automobile française et montrer son enracinement dans les territoires.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 45 plaques posées, 55 commandées en tout et une centaine de dossiers instruits fin 2022. Depuis ses débuts en 2020, le programme Lieu de l'Histoire Automobile se déploie sur tout le territoire français, y compris au-delà de la métropole puisqu'une première plaque a été posée à La Réunion. Ces inaugurations ne font pas seulement revivre le passé. Elles suscitent parfois de véritables fêtes automobiles grâce à l'implication des clubs et des collectionneurs. Elles font connaître le patrimoine automobile et suscitent l'engouement. « Au niveau des inaugurations, le bilan est très positif. Les élus locaux en particulier sont très contents que l'on célèbre un Lieu de l'Histoire Automobile dans leur commune ou département. On invite systématiquement les députés : certains découvrent ainsi le rôle historique du patrimoine automobile qu'ils ignoraient. Le programme joue ainsi pleinement son rôle, puisque ce sont des relayeurs d'opinions » se réjouit Jean Lamprière, administrateur du programme.



Toujours avec la participation cruciale des Délégués Régionaux, la dynamique va se confirmer en 2023. Une dizaine d'inaugurations est déjà programmée tandis que le rythme des demandes reste régulier. Ces Lieux de l'Histoire Automobile ont également vocation à s'inscrire dans la durée : certains clubs et collectionneurs ont l'intention de créer des événements autour de ces plaques pour commémorer leur inauguration.

Enfin, le site five-sites-remarquables.org continue de s'enrichir pour mieux expliquer et répertorier les Lieux d'Histoire Automobile. En 2023, il va même être transformé pour offrir une cartographie susceptible d'y encourager le tourisme.

27
plaques célébrant
les Lieux de l'Histoire
Automobile posées en 2022

Les Lieux de l'Histoire Automobile inaugurés en 2022 :

23 février



Le Virage de Bordeaux (33) :

Le virage de Bordeaux constituait le point central de l'épreuve réputée comme la toute première course de vitesse automobile, le Paris-Bordeaux-Paris qui proposait en 1895 aux « machines sans chevaux » de parcourir 1200 km en moins de 100 heures sans assistance. Elle fut remportée par Amédée Bollée sur sa « La Nouvelle » à vapeur, seule arrivée dans les temps.

07 mai



Usines Lorraine Dietrich à Lunéville (54) :

Cette grande marque disparue a remporté de grands succès en course, notamment les 24 Heures du Mans 1925 et 1926. Elle a produit ses premières automobiles à partir de 1897 dans son usine de Lunéville, jusque-là consacrée aux wagons de chemin de fer. Un second site a été fondé à Argenteuil (95) en 1907, qui a également reçu sa plaque FFVE.

09 mai



Robert Buchet à La Trimouille (86) :

Le nom de Robert Buchet, né à La Trimouille, est intimement lié à la marque Porsche, dont il était concessionnaire. C'est à bord des 356, 904 et 911 qu'il participe à de très nombreuses compétitions dont six éditions des 24 Heures du Mans. Il y remporte une victoire de classe avec Guy Ligier en 1964 et est même sacré champion de France des Circuits en 1967.

15 mai



Usine des tracteurs à Vendevre-sur-Barse (10) :

Les tracteurs Vendevre sont issus d'une longue histoire puisque c'est en 1837 qu'un atelier de machines et d'outillage est fondé par Jean-Baptiste Protte. Il y produit des batteuses puis des machines à vapeur et des locomobiles. Suite logique de cette activité, des tracteurs y sont produits à partir de 1952 avec succès. L'usine ferme en 1964 mais l'atelier principal subsiste.

03 juin



Usines Motobloc à Bordeaux (33) :

Comme son nom ne l'indique pas, Motobloc a produit plusieurs milliers d'automobiles de 1902 à 1932. Son fondateur avait développé une motorisation originale intégrant dans un même carter moteur boîte et embrayage, un procédé repris par la suite par l'ensemble de l'industrie. Son usine a ensuite produit des moteurs, notamment de deux-roues jusqu'en 1962.

04 juin



Circuit des Platanes de Perpignan (66) :

Perpignan a accueilli l'un des nombreux circuits urbains français. De 1946 à 1951, des épreuves automobiles ou motocyclistes organisées par L'Automobile Club du Roussillon s'y sont tenues, accueillant les plus grands pilotes : Juan Manuel Fangio, victorieux en 1949, Maurice Trintignant ou encore Jean-Pierre Wimille.

11 juin



Usine Guilick de Maubeuge (59) :

Le Belge Charles Guilick a fondé son atelier mécanique en 1908 et évolua vers l'assemblage d'automobiles à partir des années 20, en reprenant des moteurs Ruby et CIME. Considéré comme un constructeur belge régulièrement exposé au Salon de Bruxelles, il a cependant produit ses voitures à Maubeuge et a fermé ses portes en 1929.

17 juin



Le garage Malafosse Giraud à Meyrueis (48) :

Institution en Lozère, le garage Citroën Malafosse Giraud, toujours en activité aujourd'hui, a été fondé en 1922, soit trois ans seulement après la naissance de la marque ! Resté dans la même famille depuis, il a accompagné tous les développements des Chevrons et fait même l'objet d'un ouvrage retraçant son épopée.

18 juin



Garage Jousset à Bellac (87) :

Louis Jousset fait partie de ces nombreux garagistes qui deviennent constructeurs assembleurs durant les années 20 en utilisant des moteurs Ruby ou S.C.A.P.E. Malgré sa production de seulement quelques dizaines d'unités, il expose au Salon de Paris 1924 et participe aux 24 Heures du Mans 1926 avant de cesser son activité à la fin de la décennie.

18 juin



Garage Manzoni à Marseille (13) :

Le garagiste Robert Manzoni est surtout connu pour sa carrière de pilote en championnat de Formule 1, auquel il participa dès 1950. Pilote pour Gordini mais aussi Ferrari, il est monté deux fois sur le podium et a fondé le "Club International des Anciens Pilotes de F1" en 1962. Mort à 97 ans en 2015, il fut longtemps le doyen des pilotes de Grand-Prix.

20 août



La Naphtolette à Villefagnan (16) :

De nombreux inventeurs se sont lancés dans l'aventure automobile à ses débuts. L'une des premières connues en Charente fut la Naphtolette créée par le Docteur Brothier en 1898. Ce modèle très classique dans sa conception était notamment équipé d'un carburateur breveté par l'inventeur, qui ne connut cependant pas le succès.

24 août



La plage de La Baule (44) :

La Plage de La Baule a été le théâtre à partir de 1924 d'un Grand Prix organisé par François André, directeur des grands hôtels et du casino de la ville. Il s'agissait pour les concurrents de parcourir un nombre déterminé de boucles de 10 km. Au total dix éditions ont été organisées jusqu'en 1938. Bugatti y a particulièrement brillé en remportant six d'entre elles.

24 août



Circuit automobile de La Baule Escoublac (44) :

Après la guerre, La Baule continue à accueillir la course automobile sur un circuit construit autour de l'aérodrome. Il a accueilli de nombreuses courses internationales notamment en Formule 2. En dépit de l'arrêt des Grands Prix après 1955, le circuit est utilisé jusque dans les années 70 notamment pour le Rallye de La Baule et le Tour de France Auto.

03 septembre



Automobiles Montier à Richelieu (37) :

Charles Montier a marqué l'histoire de Ford en France puisqu'il a fondé une concession à Tours et surtout modifié profondément la T pour en faire un modèle de course grâce au montage d'une culasse « maison ». C'est lui qui a ainsi engagé l'auto aux 24 Heures du Mans de 1923 à 1925 participant ainsi à la légende de la première voiture de grande série.

03 septembre



Maison de Jean Chassagne à La Croisille-sur-Briance (87) :

Mécanicien, aviateur et surtout pionnier de la course automobile, Jean Chassagne a piloté des Hispano-Suiza, des Sunbeam Ballot, Bugatti et Bentley et participé à de très nombreuses épreuves : Tourist Trophy, 500 Miles d'Indianapolis, Grand Prix de l'ACF... Il remporte même le record du monde de vitesse en 1913, mais court jusqu'en 1930.

09 septembre



Le Centre d'essai Citroën à La Ferté Vidame (28) :

Situé derrière les ruines du prestigieux château de la Ferté Vidame, le circuit d'essai de Citroën a été créé en 1938 pour mettre au point la 2CV, dont trois prototypes furent miraculeusement retrouvés dans un grenier du site en 1988. Depuis, tous les modèles de la marque, y compris les plus mythiques, y ont été en partie développés.

24 septembre



La course de côte de Planfoy (42) :

Organisée pour la première fois en 1903, la course de côte de Planfoy devient un haut lieu de la compétition automobile dans le Forez jusqu'en 1958. Sur un parcours mythique de 7 km, raccourci à 2 km en 1954, elle accueille les plus grands, parmi lesquels Louis Chiron et Charles Pozzi qui figurent parmi ses vainqueurs.

25 septembre



Delamare Deboutteville à Fontaine le Bourg (76) :

L'invention de l'automobile est souvent attribuée à Carl Benz en 1886, mais Edouard Delamarre Deboutteville dépose en 1884 une demande de brevet pour son véhicule équipé d'un moteur deux cylindres à pétrole après développé un premier tricycle en 1882. Inventeur génial, il améliore constamment son moteur avant de mourir prématurément en 1901 à l'âge de 45 ans.

1^{er} octobre

Course de côte du Mont Ventoux à Bedoin (84) :

Institution du Championnat d'Europe de la Montagne, réputée pour son tracé cassant, la Course du Mont Ventoux a été organisée entre 1902 et 1973 et a été l'occasion d'affrontements entre les plus grandes marques et pilotes : Georges Boillot, Hans Stuck, Rudolf Caracciola, Jean Behra, Maurice Trintignant et Robert Manzon ont tous inscrit leur nom à son palmarès.

07 octobre



Enbouteillage de Lapalisse (03) :

Longtemps craints par les vacanciers qui empruntaient la route bleue des vacances, les embouteillages de Lapalisse sur la Nationale 7 appartiennent au passé depuis la création d'une rocade en 1986. Ils ont inspiré la création d'une manifestation très fréquentée réunissant les collectionneurs dans la ville tous les deux ans pour retrouver l'ambiance de l'époque.

08 octobre



Motocyclettes BFG à La Ravoire (73) :

Après la disparition des grands noms de la moto française tués par le succès des japonaises, plusieurs tentatives de créer une moto de grand tourisme hexagonale ont vu le jour, parmi lesquelles BFG. La particularité de cette marque qui a produit 600 motos entre 1982 et 1988 était d'utiliser pour ses montures très abouties un flat four 1300 emprunté à la Citroën GSA.

08 octobre



Circuit Paul Armagnac à Nogaro (32) :

Nogaro est devenu un haut lieu du sport automobile grâce à son circuit construit en 1959 et renommé en l'honneur du célèbre pilote gascon disparu en 1962. Depuis, le site a accueilli de très nombreuses courses parmi lesquelles le Grand Prix de France Moto, de nombreuses manches du championnat du monde des voitures de tourisme FIA, de Formule 3000 et même le Championnat d'Europe de courses de camions.

21 octobre



L'Usine Lorraine Dietrich à Argenteuil (95) :

Jugeant leur usine de Lunéville trop petite, les propriétaires de Lorraine-Dietrich construisent en 1907 une nouvelle usine ultra-moderne à Argenteuil. Alimentée directement en électricité, elle adopte un principe d'organisation très proche de la « chaîne » inventée au même moment par Henry Ford. Depuis, ce site connaît un développement brillant, aussi bien en matière d'automobile que d'aviation.

29 octobre



L'usine Automobiles Hommell à Lohéac (35) :

Née de la volonté du patron de presse Michel Hommell, produit selon un cahier des charges défini par les lecteurs d'Échappement, la berlinette fut l'une des sportives de série la plus radicale jamais produite en France. 300 exemplaires furent produits jusqu'en 2009, dont de nombreux ont été engagés en course, notamment en rallye.

29 octobre



Les bornes routières d'angle à La Réunion (974) :

Inspirées par les bornes Michelin, les bornes d'angle installées durant les années 50 et 60 par le Service des Routes local incarnent le développement de la circulation automobile dans l'île. Rendues inutiles par la transformation du réseau routier elles sont devenues rares. Restaurées par des passionnés, elles font l'objet aujourd'hui d'actions de sauvegarde par les municipalités.

03 novembre



Musée Henri Malartre à Lyon (69) :

Fondateur d'une casse, Henri Malartre a commencé à récupérer des véhicules remarquables à partir de 1931, ce qui en fait un des pionniers de la préservation du patrimoine automobile. Une démarche qui a abouti à la création d'un musée installé dans le château de la Rochetaillée en 1960. Cédé à la ville de Lyon en 1972, il reste toujours l'un des plus importants de France.

17 novembre



Fin de la RN7 à Menton (06) :

La frontière avec l'Italie à Menton délimite la fin de la RN7, connue également sous le nom de « Route Bleue », qui prend son départ sur le parvis de Notre Dame. Avec 966 km, il s'agit de la plus longue route de France, synonyme de vacances durant les Trente Glorieuses. Alors qu'elle a perdu une partie de son trajet initial et son appellation depuis sa dénationalisation, son souvenir est entretenu par des passionnés.

Les Concours d'Élégance

L'année 2022 consacre le succès du concours d'élégance à la française promu par la FFVE. Non seulement leur nombre a augmenté, mais le niveau général a nettement progressé. Organisés dans toute la France, ils ont attiré un public très nombreux, à la grande satisfaction des mairies et des organisateurs concernés.



Yvon Gascoïn, administrateur du programme Concours d'Élégance ne cache pas sa satisfaction : « 2022 a été une très bonne année : les concours labelisés FFVE prévus au départ ont quasiment tous eu lieu. 18 ont été organisés. Le public était souvent très nombreux et les maires sont ravis de ces manifestations. Grâce à elles, nous avons pu à nouveau montrer que l'on peut faire de très belles choses avec nos véhicules d'époque ». La renaissance du Concours d'Élégance à la française voulue par la Fédération est désormais actée. À l'inverse des concours d'État qui se pratiquent à l'étranger, il s'agit de créer le spectacle, en faisant défiler les



Yvon Gascoïn
réfèrent du programme



véhicules devant le jury et le public. Les trophées fournis par la FFVE récompensent la voiture. Mais aussi la tenue et la manière de présenter l'équipage, dans la lignée des concours des années 30 inventés par les grands couturiers. De quoi séduire un public bien plus large que les passionnés purs et durs. Il n'est pas question cependant pour le programme de se reposer sur ses lauriers. Si le règlement ne sera pas modifié en profondeur pour la prochaine saison, il est question d'intégrer aux jurys des spécialistes de la mode. Par ailleurs, 2023 s'annonce déjà comme un beau millésime : non seulement la plupart des concours ayant eu lieu cette année vont être reconduits, mais d'autres s'y ajouteront comme celui de Dinard. Au total, on en attend pas moins de 23 !

Les Concours d'Élégance en 2022 :

03 avril



"Faites de la Nationale 7" à Pougues-Les-Eaux (58) :

Dans le cadre de cet événement biennal célébrant la route bleue et accueillant plus de 500 véhicules d'époque, le concours d'élégance se déroulait au parc thermal de la ville. Parmi une sélection de voitures typiques de l'époque « Nationale 7 », c'est une Simca Chambord qui a remporté le premier prix.

07 mai



Concours d'Élégance automobile RétroCoeur à Marseille (13) :

Cette année le concours a été organisé dans le fort militaire et non au palais du Pharo et n'a pas pu accueillir une édition Moto. Il a néanmoins pu respecter les classes prévues dans la charte et a été animé par François Allain. Le Grand Prix est revenu à un cabriolet Facellia, magnifiquement présenté et restauré.

21 mai



Concours d'Élégance en Automobile du Muy (83) :

Organisé en plein centre-ville en présence d'un public nombreux, le concours du Muy accueillait des véhicules d'une qualité remarquable parmi lesquelles des avant-guerre de prestige, Bugatti, Delage et Rolls-Royce, ainsi que des classiques d'après-guerre et même une Ferrari F40. Une Jaguar Type E a notamment été primée.

06 juin



Concours d'Élégance Sport et Collection au Vigeant (86) :

Organisé en faveur de la recherche contre le cancer, "Sport et Collection" a attiré cette année près de 30 000 spectateurs et plus de 1000 participants. Le concours d'élégance était au diapason avec des participantes de très haut niveau, à l'instar de la Bugatti Stelvio qui a remporté le prix d'excellence.

26 juin



Concours d'Élégance Auto-Weppes à Haubourdin (59) :

Dans le cadre d'un événement ayant rassemblé 20 000 personnes autour du véhicule d'époque, ce concours a pu réunir toutes les classes prévues par la charte et accueillir notamment de très belles américaines. C'est cependant une Bentley 3L 1/2 de 1935 qui a reçu le Trophée FFVE d'Excellence.

16 juillet



Élégance à Vic-sur-Cère (15) :

Dans le cadre du Puy-Mary Historic, ce concours a départagé 27 voitures de marques très variées : Delage, Amilcar ou encore Renault. Certaines étaient uniques comme cette Fiat 508 S « Spéciale » de 1932 préparée par Camerano, associé à l'époque à Amédée Gordini. C'est une Delage DMS 6 cylindres qui a été primée.

23 juillet



Vichy Élégance (03) :

En présence du Président Jean-Louis Blanc et de Michel Bugatti, Vichy Élégance a pu profiter du parvis de la mairie de la ville pour exposer les plus belles des participantes. Une édition de très haut niveau tenue devant les célèbres thermes en présence d'un public nombreux et des grandes classiques exceptionnelles parmi les voitures présentées.

15 août



Concours d'Élégance en automobile de Tonneins (47) :

Avec toujours le sénateur Jean-Pierre Moga aux commandes, le concours de Tonneins a connu une nouvelle édition à succès avec un public très nombreux et une grande variété de cabriolets parmi les participantes. Le Trophée d'excellence est revenu à un Cabriolet Delahaye 135 M.

27 août



Concours d'Élégance de Montargis :

Organisé en soirée par Sury Auto Collection dans les jardins du Pâtis, ce Concours a connu un grand succès tant par son public nombreux que par la variété des voitures engagées. C'est une remarquable Panhard et Levassor X31 Coupé Chauffeur de 1919 qui a remporté le Trophée d'or.

09 septembre



Le concours d'élégance de la Coupe Florio à Saint Briec (22) :

Montée historique, balade historique, dîner de gala et... concours d'élégance. La Coupe Florio fait brillamment revivre une course née en 1927. C'est l'unique exemplaire survivant cabriolet Licorne CLS 316 de 1938 qui a reçu le Trophée d'or devant plus de 2 000 spectateurs venus admirer les 25 participantes de 1909 à 1989.

10 septembre



Le concours d'élégance du Grand Prix Limoges Classic (87) :

Intégré dans un week-end automobile concocté par l'Automobile Club du Limousin, ce concours a départagé une quinzaine de voitures participantes dont les équipages ont joué le jeu de la tenue d'époque. Le prix d'excellence est revenu à une Delahaye 135M Chapron de 1938.

11 septembre



Le Touquet Paris Plage Historique By JPM (62) :

Mis en œuvre par Philippe Charles Organisation dans le cadre de son rallye touristique, le Concours d'Élégance du Touquet (organisé à l'hôtel Westminster Barrière) a accueilli de très belles classiques d'après-guerre dont beaucoup d'italiennes.

11 septembre



Biarritz Pays Basque Elégance Automobile (64) :

Respectant d'emblée la charte FFVE, ce concours s'intégrait dans trois jours de rallyes et expositions. Organisé au golf du phare de Biarritz par le BCCR en présence d'Henri Pescarolo, il accueillait des autos de grande classe parmi lesquelles une BMW M1, une Delahaye 135 MS Faget Varnet ou encore une Jaguar Type E 4.2 qui a remporté le Grand Prix.

11 septembre



Concours d'Élégance et de prestige des 48 heures de Troyes (10) :

Encore du très haut niveau et beaucoup de variétés pour ce concours organisé dans le cadre d'un riche week-end automobile incluant un rallye, une tombola, des expositions et une vente aux enchères. C'est un splendide roadster Mercedes 300 SL venu d'Allemagne qui a reçu le Trophée d'excellence en présence de Jean Ragnotti.

16 septembre



Concours d'Élégance du Circuit des Remparts d'Angoulême (16) :

Retransmis en direct sur les réseaux sociaux, le Concours d'Élégance de la 50ème édition des Remparts est un de ceux qui a attiré le plus de public cette année. En présence de célébrités telles que Ari Vatanen, c'est une exceptionnelle Ballot de course de 1920 qui a remporté la plus convoitée des récompenses.

18 septembre



Concours d'Élégance Automobile St Jean Cap Ferrat Prestige (06) :

Organisé par la ville de St Jean Cap Ferrat sur le port, ce concours a de nouveau connu une dimension exceptionnelle cette année et une forte affluence. Si le thème principal était consacré aux italiennes, le Grand-Prix d'excellence a été remis à l'équipage d'une Chevrolet Bel Air.

18 septembre



Concours d'Élégance Cap Rétro, au Cap d'Agde (34) :

Point d'orgue de trois jours consacrés aux véhicules d'époque, cet événement clôturait la cinquième édition de Cap Rétro avec là encore une affluence exceptionnelle. Réparties en trois classes, les nombreuses participantes défilaient sur un tapis rouge. C'est finalement une Georges Irat de 1936 qui a remporté la récompense suprême.

1er octobre



Concours d'Élégance à Tours (37) :

Le deuxième Agora du véhicule de collection à Tours, organisé par les Amis de Rolland Pilain avec la participation de la mairie, accueillait un concours d'élégance à la couleur particulière puisqu'il rendait hommage aux marques disparues. C'est d'ailleurs un double phaéton 1910 de la marque orléanaise Delaunay et Clayette qui a reçu le Trophée d'or.

Les Concours d'État



Dominique Bel
référent du programme

Distincts des Concours d'Élégance, les Concours d'État permettent de mettre en valeur les métiers de restauration des véhicules d'époque. À travers un nouveau programme, la FFVE souhaite les relancer. Deux premiers ont été organisés en 2022 et plusieurs sont d'ores et déjà prévus en 2023.

Le succès des Concours d'Élégance FFVE ne doit pas éclipser les Concours d'État, très populaires à l'étranger, notamment aux États-Unis où se déroule à Pebble Beach le plus célèbre d'entre eux. Malgré la confusion qui peut être entretenue par leurs dénominations, il s'agit de deux types de manifestation bien distincts. Les premiers privilégient le spectacle, dans lequel l'équipage joue un grand rôle par son attitude et son habillement, quand les deuxièmes se concentrent sur le véhicule. On en juge l'état, qui doit être irréprochable, le respect scrupuleux de l'origine et, le cas échéant, la qualité de la restauration. En créant un nouveau programme administré par Dominique Bel, la FFVE a voulu établir un label et une charte définissant avec précision le Concours d'État afin d'encourager son développement.

Organisé par un membre de la FFVE, le Concours d'État labellisé peut concerner tout type de véhicule d'époque y compris les Utilitaires, Militaires et Agricoles (UMA). Il repose sur la constitution en amont d'un comité de sélection, chargé avant l'événement de désigner les candidats. Il fait également appel à un jury constitué de six personnes, trois provenant de la FFVE dont le Président et trois personnes désignées par l'organisateur. L'évaluation se fait sur des critères très précis, définis pour les voitures par Robert-Louis Brezout-Fernandez, président du jury des Concours d'État FFVE et pour les motos par Roland Carlier,



vice-président chargé des deux-roues motorisés. L'objectif est également de rendre le concours attractif pour le public, en incluant une partie dynamique mais aussi un commentateur chargé notamment de rappeler l'histoire des modèles présentés. Cette formule a été expérimentée à deux reprises avec succès cette année, à l'occasion de Pau Classic le 21 mai et lors des Remparts d'Angoulême le 17 septembre. Deux rendez-vous qui sont d'ores et déjà reconduits en 2023, tandis que plusieurs organisateurs ont déjà manifesté leur intérêt pour ce type de manifestation.

De nombreuses candidatures reçues pour 2023

DEUX CONCOURS D'ÉTAT FFVE ORGANISÉS EN 2022

Journée Nationale des Véhicules d'Époque



Fabrice Reithofer
référent du programme

Profiter du retour de la belle saison pour rendre visible au plus grand nombre les véhicules d'époque : en 2022, l'objectif de la Journée Nationale des Véhicules d'Époque a été d'autant plus atteint qu'elle coïncidait avec le deuxième tour des élections présidentielles.

Pour sa première édition totalement déconfinée depuis 2019, la Journée Nationale du Véhicule d'Époque a tiré parti d'un contexte bien particulier, celui des élections présidentielles. Sa date, le 24 avril 2022, était celle du deuxième tour, l'occasion d'un mot d'ordre citoyen : « Allez voter avec vos anciennes ! » Il a été entendu, puisque 798 participations ont été enregistrées dans 97 départements français. Cette année, c'est le département du Nord qui totalisait le plus de contributions avec 39 événements déclarés. La journée a parfois donné lieu à des rassemblements de grande ampleur comme à Strasbourg, où une centaine de voitures ont été réunies ou en Mayenne à la cité médiévale de Sainte Suzanne, où 80 véhicules étaient au rendez-vous.



Vers une fête du véhicule d'époque

Les bonnes habitudes prises durant les deux précédentes éditions virtuelles ont été conservées : 1 622 clichés ont en effet été envoyés à la FFVE, qui les a publiés sur le site dédié <https://fve-jnve.org/>. Certains d'entre eux ont permis d'alimenter les réseaux sociaux avec succès : 291 415 personnes ont été atteintes par les publications postées par le service communication à ce sujet. Les relais médiatiques ont été nombreux avec plusieurs interventions sur des radios nationales ou régionales et plus de 80 articles dans la presse écrite et digitale, dans des supports spécialisés ou des journaux régionaux. De quoi susciter la satisfaction de l'administrateur du programme Fabrice Reithofer, qui annonce cependant pour la prochaine JNVE, qui aura lieu le **dimanche 30 avril 2023**, des évolutions importantes. Le souhait de la FFVE est en effet d'en faire un rendez-vous plus populaire et festif, en s'inspirant de l'exemple de la Fête de la Musique. L'objectif est donc en 2023 de déterminer avec l'aide des Délégués Régionaux cinq sites en France répartis sur tout le territoire où seront organisés des rassemblements de clubs et des animations, permettant d'attirer un public plus nombreux et de rencontrer un écho encore plus large.

798

participations en 2022 dans 97 départements

Journées européennes du patrimoine



Philippe Beaussier
réfèrent du programme

Faire considérer les véhicules d'époque comme un patrimoine à part entière à sauvegarder, au même titre que le bâti ancien : c'est l'objectif de la FFVE à travers le programme Journées européennes du patrimoine, qui a connu un succès remarquable en 2022.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les 17 et 18 septembre 2022, 178 sites du patrimoine français ont accueilli des véhicules d'époque à l'initiative de la FFVE, contre 82 en 2021. De quoi toucher plus de 145 000 visiteurs grâce à la mobilisation de plus de 5 000 véhicules. Un succès éclatant marqué par des nouveautés mémorables comme la manifestation automobile organisée au Château de Fontainebleau.



L'événement a également profité de la conjonction des dates avec celles des Remparts d'Angoulême, tandis que les musées adhérents mais aussi ceux des constructeurs, notamment le musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux et le Conservatoire Citroën à Aulnay, qui ont largement participé à l'opération. Comme l'ont souhaité les artisans du programme, à commencer par son administrateur Philippe Beaussier, cette édition a été l'occasion d'un fort développement des balades en bus d'époque pour relier un patrimoine bâti à un autre, notamment à Grenoble (38), Nice (06), Chelles (77) et Toulouse (31). Bonne nouvelle pour la pérennité de notre passion, une affluence importante des jeunes a été constatée les samedi et dimanche.



Une édition 2023 déjà prometteuse

Fort de cette réussite, les coordinateurs du programme JEP voient grand pour l'édition 2023 prévue les 16 et 17 septembre. L'objectif est d'associer le patrimoine roulant à 250 sites. Pour ce faire, la FFVE est en train de signer un partenariat avec La Demeure Historique, une fédération qui regroupe sur tout le territoire français des châteaux, hôtels particuliers, prieurés ou encore des jardins privés, soit en tout 3 000 monuments. Elle profite aussi de l'investissement de Délégués Régionaux qui vont se mettre en rapport avec ceux de la FFVE pour préparer les JEP.

D'ores et déjà, de nombreux sites qui ont participé cette année ont déjà manifesté l'envie de réitérer l'expérience en 2023. Il est prévu de poursuivre la belle dynamique observée du côté des musées de véhicules en mettant particulièrement en avant ceux à thématique militaire. En plus de l'Aventure Peugeot Citroën DS, Renault Classic a lui-même manifesté son intérêt pour la prochaine édition. Enfin, la volonté de développer encore plus la circulation entre les sites historiques en véhicule d'époque et de continuer à communiquer auprès des jeunes grâce aux réseaux sociaux est plus forte que jamais.

**UN NOMBRE DE SITES
ET DE VISITEURS
PLUS QUE DOUBLÉ EN 2022**

Les clubs et les Délégués Régionaux en première ligne

Cette année s'est caractérisée par la forte mobilisation des clubs. De l'aveu même de Philippe Beaussier, elle a été beaucoup plus forte qu'en 2021 : « non seulement ils se sont montrés intéressés mais ils étaient véritablement demandeurs et c'est nouveau. Ils ont intégré l'intérêt pour eux de participer à ces manifestations. Je pense que ça va être encore mieux l'année prochaine ». Certains ont même souhaité adhérer à la FFVE à cette occasion. Une réussite qui doit bien entendu beaucoup à la formidable mobilisation des Délégués Régionaux dans toute la France. À noter enfin la forte progression de la fréquentation observée sur les réseaux sociaux. Comme les années précédentes, les événements prévus ont par ailleurs été répertoriés et cartographiés sur le site dédié <https://ffve-jep.org>.

Ce succès reflète un millésime particulier pour ce programme. En effet, 2022 est la troisième et dernière année du partenariat signé avec le ministère de la Culture en 2019. Durant trois ans, il a contribué à montrer aux instances gouvernementales avec lesquelles la FFVE travaille, que les véhicules d'époque sont des éléments du patrimoine. D'ailleurs, la collaboration avec le ministère ne cesse pas : elle va continuer sous une autre forme. Toujours sur le plan institutionnel, les journées 2022 ont permis de nombreuses rencontres avec des maires et des élus : « Beaucoup étaient en admiration devant les véhicules exposés et, dans certaines villes, les Conseillers Municipaux qui ne savaient pas ce qu'était un véhicule d'époque ont pu les découvrir et repartir avec une image positive du mouvement de la collection » témoigne Philippe Beaussier.



Transmission des Savoirs



Hubert Haberbusch
réfèrent du programme

Pour permettre aux véhicules d'époque de rouler, préserver et transmettre les métiers de la restauration et de la réparation est indispensable. Le programme Transmission des Savoirs s'y attache avec succès, avec en 2022 l'ouverture de deux nouveaux Certificats de Qualification Professionnelles et de nombreuses participations des jeunes apprentis aux activités de la FFVE.



Basé sur une collaboration active avec le syndicat professionnel Mobilians (ex CNPA), la première réussite du programme Transmission des Savoirs est la création sur tout le territoire français de formations dédiées à la réparation et l'entretien de véhicules anciens. Ces Certificats de Qualification Professionnelles sont basés sur l'alternance à laquelle la FFVE, en partenariat avec Motul Corazon, participe en soutenant les entreprises qui recrutent les jeunes apprentis. Démarré en 2020, ce programme atteint aujourd'hui un rythme de croisière avec huit CQP actifs, soit 60 étudiants. Pour l'année 2022-2023, deux nouvelles formations ont ouvert : un CQP Mécanicien Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques à l'Isle d'Espagnac et un CQP Tôlier Véhicules Anciens et Historiques à Tours. Sur le plan de la formation, le programme a donc atteint un rythme de croisière selon Hubert Haberbusch : « Toute la France est désormais maillée, et il faut aussi veiller à ne pas ouvrir trop de CQP pour que les jeunes puissent trouver des débouchés ».

Du côté des étudiants qui ont pour la plupart déjà une expérience en maintenance automobile, l'enthousiasme est toujours au rendez-vous : Cédric Giordano, formateur technique au MFR de Saint Martin en Haut (69) témoigne : « Il y a toujours beaucoup de demandes de la part des jeunes. Beaucoup sont un peu déçus de l'automobile moderne où le remplacement de pièces domine. Ils se sentent mieux valorisés dans un métier où l'aspect réparation est beaucoup plus présent. Ils apprécient le charme du véhicule ancien et l'ambiance des manifestations dédiées ». Même constat pour Hubert Haberbusch : « Les jeunes ne s'intéressent pas seulement aux youngtimers mais aussi aux avant-guerres et même aux ancêtres. Ils y voient un côté historique et les modèles de cette période sont finalement plus faciles à toucher, réparer et restaurer : les moteurs sont simples et les risques de casse sont moindres ».



Des apprentis suivis par la FFVE

Justement, la FFVE s'est attachée en 2022 à faire vivre cette belle passion en faisant participer si possible les apprentis à ses programmes. Elle les a invités sur son stand au Mans Classic avec le soutien du partenaire Motul Corazon et à Époqu'Auto. L'idée est de pouvoir leur faire découvrir le monde du véhicule d'époque et leur faire rencontrer des collectionneurs. Ils ont également participé à l'opération « Bien régler son véhicule d'époque » à Époqu'Auto, une expérience particulièrement enrichissante : « Les jeunes ont beaucoup appris, ils ont apprécié que les animateurs leur fassent confiance et leur donnent des conseils » confirme Cédric Giordano. Des initiatives qui se poursuivront en 2023, puisque le Salon du 2 roues à Lyon en février sera l'occasion de les faire participer à des animations mécaniques sur le stand de la FFVE. Il est également question de les inviter sur certains Concours d'État afin qu'ils participent à l'examen des véhicules avec les experts, écouter les commentaires des juges et prendre conscience de la valeur d'une restauration réalisée dans les règles de l'art. Toujours dans cette perspective de formation, le partenaire Motul Corazon a réalisé auprès des étudiants plusieurs masterclass concernant les lubrifiants, notamment au Garac et au CFA CMA du Mans. Derrière ces réalisations concrètes, beaucoup de travail administratif est requis et cela fait partie des progrès attendus pour 2023. Il est ainsi question de simplifier le processus des conventions tripartites entre la FFVE, Mobilians et les centres de formation. L'objectif est d'avoir une relation plus directe avec les centres afin de mieux les informer et de mieux suivre les étudiants.

Après l'inscription en juillet 2021 des savoir-faire artisanaux des carrossiers-restaurateurs à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français, l'année 2022 a été plus calme sur le front de la valorisation des métiers de la restauration. Néanmoins, la FFVE continue à travailler avec le ministère de la Culture pour faire avancer ce sujet. Pour rappel, il s'agit d'élever au rang de métier d'art des spécialités qui sont parfois en voie de disparition comme la menuiserie automobile. Pour ce faire, de nouvelles pistes de travail sont envisagées. Il est ainsi question de trouver des correspondances avec le monde des trains et des avions de collection qui font face aux mêmes problématiques et recourraient aux mêmes techniques aux mêmes périodes. L'idée serait de déterminer des métiers communs, une manière de donner plus de force aux dossiers et éviter que chacun présente des candidatures trop similaires. De l'aveu même d'Hubert Haberbusch, il s'agit d'un travail de longue haleine : transmettre les savoirs est un défi permanent que le programme dédié de la FFVE est prêt à relever.



Sécurité

Initié en 2021, le programme sécurité a connu deux développements majeurs en 2022 : la publication et la diffusion de la charte du collectionneur et celle du module interactif d'e-learning.

Conforter les bons résultats en matière de sécurité routière des véhicules d'époque, donner une image irréprochable du conducteur de véhicule ancien, encourager la sympathie du grand public et donner un gage de sérieux auprès des pouvoirs publics : les objectifs du programme Sécurité de la FFVE sont inchangés. Ses deux chantiers principaux élaborés durant l'année 2021 se sont concrétisés en 2022. Le plus important, la charte du collectionneur, a été lancée au mois de juin. Clé de voûte du programme, elle incite les possesseurs de véhicules de collection à cultiver un comportement exemplaire au volant, à faire preuve de bienveillance envers les autres usagers, à entretenir scrupuleusement leurs véhicules et à respecter l'environnement. Réalisée avec les partenaires Autosur Classic, Carene Assurances, Classic Expert et l'École de Conduite Française (ECF), elle a été labellisée par la Délégation à la Sécurité routière. Et a même été illustrée avec talent par le célèbre Thierry Dubois. Le plus gros travail de ses promoteurs consiste désormais à assurer sa diffusion en premier lieu à travers le site de la FFVE, sur lequel elle est accessible facilement. Elle a également été présentée sur les stands de la Fédération lors des événements consacrés à l'automobile ancienne comme Époqu'Auto. Enfin, les collectionneurs qui en font la demande reçoivent avec leur attestation une documentation concernant la charte. « À ce jour, plus de 3 500 collectionneurs l'ont signée et c'est un chiffre en constante évolution. En période d'hiver je tiens d'ailleurs à rappeler ses recommandations concernant l'éclairage et les pneumatiques, sur lesquels on n'insiste jamais assez » précise Jean-Pierre Condemine, administrateur du programme. En 2023, l'effort de diffusion va être poursuivi durant les manifestations et par le biais des partenaires.

UN MODULE D'E-LEARNING MIS EN LIGNE SUR LE SITE DE LA FFVE



Jean-Pierre Condemine
réfèrent du programme

3500
signatures de la
Charte Sécurité

Le module d'e-learning lancé

Déclinaison dynamique de la charte, le module de e-learning réalisé en partenariat avec l'ECF a lui aussi été lancé sur le site de la FFVE, où il est accessible facilement et gratuitement. Interactif et ludique, cet apprentissage repose sur un système d'auto-évaluation et de questions/réponses sur le modèle des examens du Code de la route. Il s'agit à chaque fois de mises en situation concrètes avec pour chacune d'entre elles des renvois sur des fiches mémoires. Les premiers retours concernant ces initiatives sont très positifs. Elles sont appréciées par les collectionneurs, en particulier par les clubs qui comprennent parfaitement l'enjeu. Certains ont fait la demande de développer une approche spécifique pour les deux roues de collection et cela fait partie des projets de l'année 2023. La FFVE réfléchit en effet à un deuxième module concernant l'entretien des véhicules avec un focus particulier sur les motos et cyclomoteurs. Enfin, il est question pour ce programme de développer les partenariats avec d'autres acteurs avec un objectif : élargir la diffusion de la charte et sensibiliser les collectionneurs par le biais de marques qu'ils connaissent et apprécient.

Ateliers

Informers les collectionneurs des grands enjeux de la collection lors des salons et événements dédiés au véhicule d'époque. C'est l'ambition des ateliers animés par la FFVE, qui rencontrent de plus en plus de succès.



Laurent Hériou
réfèrent du programme



ZFE, contrôle technique moto, fin du moteur thermique : les transformations qui touchent les véhicules d'époque sont nombreuses et préoccupent les collectionneurs, qui se font parfois des fausses idées à leur sujet. Mieux les informer fait partie des missions de la FFVE et c'était déjà l'objet des réunions d'information qu'elle a depuis longtemps organisées sur son stand durant les salons. Partant du constat qu'elles manquaient de visibilité, elle a choisi depuis l'édition 2020 du Salon Rétromobile de mettre en place des ateliers dans des espaces ouverts et polyvalents, en partenariat avec les organisateurs des événements. Il s'agit de pouvoir accueillir une cinquantaine de personnes assises dans un endroit visible afin de développer un thème en public. Ils sont animés par les administrateurs des programmes FFVE mais pas seulement : des intervenants extérieurs sont régulièrement invités, par exemple des membres de la FFM et de la FFMC pour les sujets concernant les deux-roues ou des représentants de Mobilians sur la question de la transmission des savoirs.

Des sujets très variés

Ces ateliers sont réalisés sur les principales thématiques sur lesquelles travaille la Fédération et qui préoccupent les collectionneurs : le titre de circulation collection, les ZFE, les youngtimers ou encore, pour les motos, le contrôle technique. Ils permettent également de les sensibiliser à propos de sujets auxquels ils ne pensent pas spontanément : c'est le cas notamment de la sécurité. Laurent Hériou, en charge du programme jusqu'à la fin de l'année 2022, sait désormais choisir son moment : « Il y a des heures où le public est plus réceptif, nous savons qu'il n'est pas opportun de proposer des ateliers lors des premières heures d'ouverture des salons et juste avant la fermeture. En revanche, entre les deux, nous remportons un vrai succès, avec parfois une affluence qui excède largement le nombre de places assises ». Il s'agit également de moments d'échange privilégié, notamment lors des séances questions/réponses qui terminent systématiquement les sessions. En 2022, des ateliers ont pu être organisés à Rétromobile, Époqu'Auto, Avignon Motors, Automédon et Moto Légende. Pour l'avenir, la FFVE réfléchit aux moyens de réaliser le même type d'opération lors d'événements en extérieur.

5
sessions d'ateliers
réalisées en 2022

Un arbre pour chaque attestation



Daniel Sauvagère
référent du programme



en partenariat avec
FRANSYLVA

Montrer que les collectionneurs se préoccupent de l'environnement et compenser en partie le CO² émis par les véhicules d'époque : le programme "un arbre pour chaque attestation" suit son cours et va passer un cap important avec la plantation du 100 000^{ème} arbre lors de la saison de plantation 2022-2023.

Recevoir l'attestation FFVE permettant d'obtenir un titre de circulation collection donne toujours au collectionneur la satisfaction qu'un arbre a été planté en France grâce à sa demande. Pour la troisième saison du programme un arbre pour chaque attestation, le rythme ne faiblit d'ailleurs pas : Après 30 000 plantations financées par la FFVE lors de la campagne 2021/2022, elles seront 40 000 de plus à la fin de la saison 2022/2023. Le calendrier n'est en effet pas strictement annuel, les mises en terre ne pouvant être réalisées que durant l'automne et l'hiver, lorsque les conditions climatiques le permettent. Rappelons que ce programme, qui obéit à des règles précises, est le fruit du partenariat signé avec Fransylva, la Fédération des Syndicats de Forestiers Privés de France. Les reboisements ne concernent que des parcelles privées qui ont subi des dommages causés par les tempêtes, les incendies ou les maladies. Un enjeu important alors que la forêt française a beaucoup souffert ces dernières années.

100.000^{ème}
arbre planté
en mars 2023

Une cérémonie prévue à Montlhéry

Daniel Sauvagère, l'administrateur du programme, prend bien soin de choisir des dossiers provenant de l'ensemble du territoire. Contrairement aux années précédentes, ce sont des parcelles de petite taille dans les départements du Morbihan (56), du Cantal (15), du Rhône (69), de la Mayenne (51), du Cher (18) et de la Loire Atlantique (44) qui ont été concernées cette saison. Les essences sélectionnées correspondent naturellement au climat des régions, les pins étant dominants dans le sud et les chênes dans le nord. La fin de cette troisième campagne va être marquée par la plantation du 100 000^{ème} arbre programmée en mars prochain, à quelques jours de la journée mondiale des arbres, prévue le 21. Pour marquer le coup, il sera planté dans l'enceinte du bientôt centenaire autodrome de Linas-Monlhéry, en présence du président Jean-Louis Blanc. Afin de célébrer les essences utilisées dans l'automobile, c'est un frêne, le bois privilégié pour les structures en bois des carrosseries d'avant-guerre, ou un Orme, utilisé dans les habitacles, qui prendra racine dans ce lieu mythique.



Transition Énergétique



Sébastien Berthebaud
référent du programme



Pour continuer à rouler en véhicule d'époque dans le futur, le collectionneur se doit d'être exemplaire, y compris en matière d'écologie. C'est le sens du programme transition énergétique, qui a connu un fort développement en 2022 grâce à l'opération « bien régler son véhicule d'époque ».

Dans un contexte d'électrification du parc automobile moderne et de prise de conscience écologique, le secteur du véhicule d'époque doit lui aussi montrer qu'il se préoccupe de cet enjeu s'il veut continuer à pouvoir circuler librement. Le programme Transition énergétique a été créé dans ce but, en recherchant les moyens de limiter encore plus l'impact déjà modeste de notre passion sur l'environnement. Il s'est traduit en 2022 par le déploiement de l'opération « Bien régler son véhicule d'époque » sur des salons et événements accueillant les collectionneurs au volant de leur monture. Il s'agit de les sensibiliser au fait qu'un fonctionnement peu optimal des moteurs diminue non seulement les performances, mais augmente aussi les émissions. Cela peut être vrai pour des véhicules d'avant 1960 dispensés du contrôle technique mais aussi pour ceux qui l'ont passé avec succès. Très incomplet sur ce sujet, ce dernier ne mesure en effet que le CO sur les véhicules de plus de 30 ans. Grâce à un matériel adéquat proposé par Bosch Classic Service, des mesures du CO, des hydrocarbures imbrûlés et de la valeur lambda ont été proposées aux collectionneurs volontaires à Historic Auto en février à Nantes (44), au Tour de Bretagne à Carnac (56) en juin, à Chinon Classic (37) durant le même mois, au Mans Classic (72) en juillet et enfin à Époqu'Auto à Lyon (69) en novembre, où cette opération avait débuté en 2021. Le rapport remis par les techniciens aux propriétaires leur a permis de savoir s'ils devaient faire réviser leur véhicule, les causes possibles d'un dysfonctionnement étant multiples : allumage, carburation, prises d'air, injection... La dernière opération à Lyon a été d'ailleurs l'occasion de croiser ce programme avec la Transmission des Savoirs : des apprentis du CQP réparateurs de véhicules anciens et historiques de Saint-Martin-en-Haut sont venus prêter main forte aux techniciens. Ce programme ambitieux sera bien entendu reconduit en 2023, selon un calendrier encore en cours d'élaboration.



Les groupes de travail de la FFVE

Grâce à des membres experts, les groupes de travail explorent les thématiques sur lesquelles la FFVE serait susceptible d'agir dans le futur. Selon le résultat de leurs travaux, ils aboutissent à des programmes ou des commissions.

La FFVE réunit dans les groupes de travail les personnes les plus expertes ou les plus concernées par une thématique bien précise, concernant le véhicule d'époque et le monde de la collection. Il s'agit d'en établir le bilan le plus circonstancié possible et d'envisager les actions qui pourraient améliorer sa situation. Ces groupes de travail sont menés par des administrateurs bénévoles et peuvent déboucher sur des commissions ou des programmes. Ce fut le cas en 2022 pour le groupe de travail handicap, devenu commission tandis que deux autres sont en passe d'être transformés en programme : les Youngtimers et Les Villes amies des véhicules d'époque. Deux nouveaux groupes ont par ailleurs été inaugurés cette année : les Partenaires et Arts & véhicule d'époque.

Les groupes de travail actifs en 2022 et leurs référents



Arts et véhicules d'époque, Laurent Hériou :

Des artistes automobiles, dont Yahn Janou et Hervé Nys, mais aussi des clients et des spécialistes vont définir une stratégie pour mieux promouvoir l'art automobile. Un premier rendez-vous est prévu au Salon Méditerranéen d'Art Contemporain à Aix en Provence en mai 2023.



Avant guerre, Michel Piat :

Les fameuses « caisses-carrées » ne bénéficient pas de beaucoup d'événements dédiés et se mêlent de moins en moins à la circulation. Il s'agit ici de dégager des idées permettant de les faire sortir davantage de leur garage.



Centre de documentation, Jean-François Ruchaud :

Il s'agit de définir comment rassembler une documentation aujourd'hui éparse sur les caractéristiques techniques et réglementaires des Véhicules d'Époque. Elle serait utilisée par la FFVE mais aussi par des historiens ou des professionnels : un chantier de plusieurs années.



Design et patrimoine artistique :

Partant du constat que le véhicule d'époque est aussi un patrimoine de design qui représente même un aspect très avant-gardiste de cette aventure industrielle, ce groupe cherche les moyens de le célébrer.



Femmes et véhicules d'époque, Jocelyne Denis :

Ce groupe, qui ne comprend que des femmes, travaille sur des idées leur permettant d'être accueillies dignement dans l'univers du véhicule d'époque et de cultiver leur intérêt avéré pour lui.



Jeunes générations, Mathieu Gras :

Comment familiariser les jeunes à notre passion commune : voici l'objectif de ce groupe de travail, qui cherche à dégager les approches et la communication nécessaires pour que les véhicules d'époque et la collection les attirent davantage.



Musées automobiles, Hubert Haberbusch :

La cinquantaine de musées automobile adhérents à la FFVE ont, comme les autres, vécu une période difficile avec la crise sanitaire. Définir les mesures qui pourraient leur permettre de redémarrer et moderniser leur offre est au cœur des préoccupations de ce groupe.



Partenaires, Yvon Gascoin :

L'objectif de ce nouveau groupe, dont la première réunion a eu lieu en décembre, est de déterminer les moyens pour mieux informer les partenaires des actions de la Fédération afin de créer une plus grande synergie.



Pièces détachées, Michel Verdier :

Ce secteur complexe offrant une qualité très disparate aux collectionneurs, il est question ici d'inventorier les diverses offres et de réfléchir à ce qu'il est possible de faire pour inciter à la production et sécuriser l'acheteur sur la qualité du produit.



Véhicules utilitaires militaires agricoles, Philippe Beaussier :

Ce groupe de travail tente de définir les spécificités de ces véhicules de collection et dégager les actions particulières que la FFVE pourrait mener en leur faveur, particulièrement en ce qui concerne les utilitaires.



Villes amies des véhicules d'époque, Didier Bedu :

L'idée est ici de définir un label, sur le modèle des Villes Fleuries. Il devra répondre à une charte définissant les bonnes conditions d'accueil des manifestations de véhicules d'époque. Ce groupe devrait être transformé en programme en 2023.



Youngtimers, François-Xavier Basse :

En vue de la création d'un département Youngtimer au sein de la Fédération, ce groupe est chargé de définir le contenu de ses travaux. Objectif : accompagner l'amateur de ce type de véhicule, qui deviendra à l'avenir un collectionneur à part entière.

Les commissions de la FFVE

Entre les groupes de travail et les programmes, les commissions jouent un rôle important sur deux sujets cruciaux : le handicap ainsi que les répliques et transformations.

La commission handicap



Issue d'un groupe de travail constitué début 2020, la commission handicap réunit des médecins spécialisés et des personnes souffrant de handicap ou leur entourage. Menée par Jean-Gabriel Martin, elle s'est attachée à définir un cahier des charges permettant de rendre les événements consacrés aux véhicules d'époque accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux achevés fin 2021 ont permis la conception d'un label FFVE que peuvent arborer les manifestations, si elles respectent les conditions suivantes : un parking avec un sol stabilisé, des toilettes pour personnes à mobilité réduite, de l'hôtellerie et de la restauration adaptées s'il y a lieu. Un formulaire de demande de labellisation a été mis en ligne sur le site de la FFVE le 1^{er} décembre 2022 et plusieurs manifestations ont d'ores et déjà obtenu le label. Bien entendu, ce système de labellisation repose sur un engagement sur l'honneur mais les Délégués Régionaux seront chargés de vérifier que le cahier des charges est respecté dans les manifestations concernées. La liste des manifestations labellisées est consultable en ligne, sur le site FFVE.

La commission répliques et transformations

En matière de collection, les répliques et transformations constituent un sujet épineux qui concerne en premier chef la FFVE lorsqu'il s'agit de délivrer une attestation. Sur la question, elle a choisi un parti pris clair : en refuser la délivrance lorsqu'elles ont été réalisées voici moins de 30 ans. En revanche certaines répliques ou transformations d'époque comme les gazogènes, certains buggys ou hot-rods ont vocation à être préservées. Dans la réalité, l'application demande des connaissances pointues car il ne s'agit pas d'accepter tous les types de modifications, même si elles sont anciennes, l'authenticité et la sécurité étant en jeu. La commission répliques et transformations est chargée de statuer pour chaque cas difficile. Constituée d'une dizaine de membres qui votent à la majorité, elle se penche sur une dizaine de cas par an. La plupart des 1 000 dossiers de répliques et de transformations reçus durant cette période sont traités en amont par les analystes. Administrée par Pierre-Jean Desfosse, la commission recourt aux archives de la FFVE, aux clubs mais aussi au réseau de 80 sachants spécialistes de marques ou de modèles pour prendre ses décisions. À terme, son objectif est d'établir un dossier d'analyse standard afin de faciliter le traitement et le suivi de chaque cas et de mieux communiquer sur ce que la FFVE accepte ou non.



Fédération Internationale des Véhicules Anciens (FIVA)



Laurent Hériou, nouveau représentant français au bureau de la FIVA



« Sur une idée de Patrick Rollet, l'idée était d'essayer de compter de nouveau un représentant de la FFVE à la FIVA. Sa Commission Technique avait justement besoin de renouveau. Elle est notamment en charge de la carte d'identité FIVA : il s'agit d'une photographie à un instant T d'un véhicule avec examen par un commissaire technique. Reconnue dans 60 pays, elle va donc au-delà du déclaratif et sanctionne le niveau d'authenticité du véhicule, ce qui compte notamment pour certaines grandes manifestations internationales comme la Villa d'Este ou les Mille Miglia. Elle nécessite d'être refondue afin de devenir plus moderne, sécurisée et conviviale : les collectionneurs ne s'en servent pas assez. Avec l'accord du Président Jean-Louis Blanc, j'ai donc présenté ma candidature et j'ai été élu Président de la Commission Technique et de facto Vice-Président et membre du bureau de la FIVA. J'entame ce chantier avec l'aide de Jean-François Ruchaud à la commission technique internationale et Bertrand Osio en charge du dossier pour la France. Une fois cette modernisation réalisée, nous avons l'ambition de refaire la promotion de la carte auprès des grands organisateurs mais aussi d'en faire une équivalence pour circuler dans toutes les zones de circulation restreintes en Europe, ce qui passe naturellement par des négociations à Bruxelles ».



© Concorso d'Eleganza Villa d'Este

Nous retrouver sur les manifestations

À l'occasion de Chantilly Art et Élégance, du Salon Moto Légende à Paris et des Coupes Moto Légende de Dijon Prenoï, la FFVE a remis plusieurs trophées : une façon d'animer et faire vivre le monde de la collection.

Féliciter les clubs les plus dynamiques, mettre en valeur de belles histoires de collectionneurs, encourager les jeunes et créer des moments de bonne humeur autour de notre passion : en remettant des coupes lors d'événements emblématiques, la FFVE joue pleinement son rôle. En septembre, à Chantilly Art et Élégance en partenariat avec Peter Auto, elle a ainsi attribué le Grand Prix des Clubs au Rolls-Royce Enthusiast's Club. Ce prix évaluait la diversité de l'exposition, l'originalité et la rareté des modèles, la scénographie du déjeuner ainsi que le soin apporté à la toilette des membres présents. Cinq jurés équipés d'une grille de notation précise ont attribué ce trophée. En collaboration avec la FIVA avec laquelle elle partageait son stand, la Fédération a également remis à cette occasion à une Citroën SM Opéra le Trophée du Coup de Cœur FFVE FIVA du véhicule le plus authentique.



La moto n'est pas en reste : en mai, aux Coupes Moto Légende sur le Circuit Dijon Prenoï puis en novembre au Salon Moto Légende au Parc Floral de Paris, de nombreuses coupes ont été remises par le vice-président Roland Carlier et deux administrateurs en collaboration avec LVA et LVM. Cette année, le CB 750 Club Honda a obtenu le Trophée FFVE du Meilleur Club Moto, une vraie reconnaissance pour les amateurs de motos des années 70. Il récompensait la présentation du stand, la dynamique du club mais aussi le nombre de ses sorties. Les autres coupes remises durant l'année récompensaient par exemple la moto la plus ancienne, la plus rare, la plus belle, la plus rare, le club coup de cœur, le meilleur club multimarques, le club 2022 jeunes et petites cylindrées ou encore la coupe féminine. En 2023, la Fédération entend bien continuer à animer les manifestations grâce à ces récompenses, qui valent souvent reconnaissance d'années d'engagement pour la passion de la collection.



Vintage Revival à Montlhéry



Le Mans Classic



Salon Champenois du véhicule de collection, Reims



Rétromobile



Chantilly Arts & Élégance



Automédon



Époqu'auto



Moto Légende

Les développements de la FFVE

FFVE Services



Proposer de nouveaux services qui intéressent les collectionneurs et soutenir financièrement les actions de la Fédération sont les objectifs du tout nouveau portail en ligne : FFVE Services.

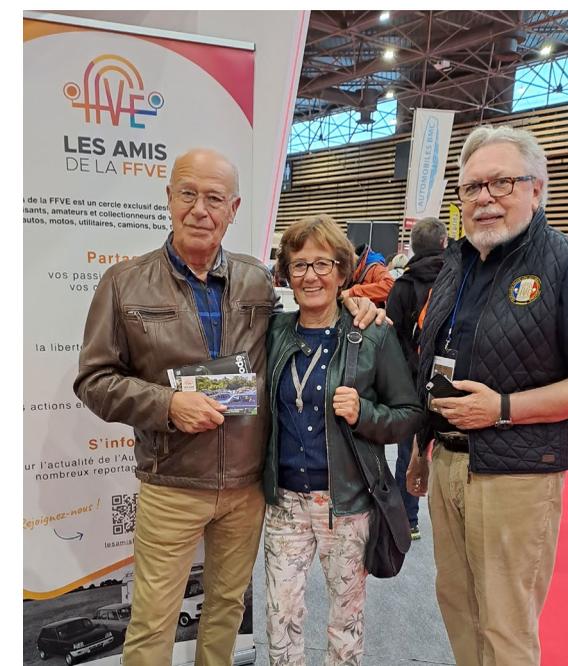
Nouveau portail accessible sur l'adresse www.ffveservices.com depuis fin 2022, FFVE Services propose d'ores et déjà à la communauté des amateurs de véhicules anciens quatre offres. La première d'entre elles est un service permettant d'obtenir simplement à la fois un titre d'immatriculation et des plaques noires collection grâce à la collaboration avec le prestataire eplaque. La deuxième est une boutique en ligne réalisée avec le prestataire Oreca, qui a élargi son catalogue pour s'adresser à un public de collectionneurs de véhicules anciens : on y trouve des équipements de conduite vintage de haute qualité, des pièces pour voitures anciennes (batteries, carburateurs...) et tous les indispensables de la course historique. Elle compte déjà 14 000 références et d'autres seront rajoutées progressivement. Des œuvres d'artistes automobiles sont également proposées dans la section « Art » du site : la première artiste référencée, Camecha, réalise pour les collectionneurs des tableaux uniques de leurs véhicules d'époque. Enfin, FFVE Services propose des abonnements à la presse spécialisée à des tarifs préférentiels. Cette filière commerciale a été constituée afin d'alimenter un fond de dotation. Sa vocation est de soutenir les actions visant à valoriser l'entretien, la restauration, la connaissance la mise en valeur l'immatriculation des véhicules d'époque. Autrement dit, il s'agit de financer des actions d'intérêt général à commencer par les programmes de la FFVE. À ce titre, son conseil d'administration est constitué de trois membres fondateurs : le Président Jean Louis Blanc, le Secrétaire Pascal Rousselle et le Trésorier de la Fédération Daniel Paleni qui décident ensemble de l'affectation de ce fond.

Les amis de la FFVE



Offrir aux particuliers la possibilité de défendre l'automobile ancienne sans nécessairement faire partie d'un club. C'est ce qu'offre la toute nouvelle association « Les amis de la FFVE » inaugurée cette année au salon Époqu'Auto à Lyon.

La création de l'association Les Amis de la FFVE part d'un constat simple : les statuts de la Fédération ne permettent pas aux individus d'adhérer. Selon ses estimations, il existe environ 400 000 collectionneurs en France dont seulement 100 000 font partie de clubs adhérents. Il s'agit également de permettre à ceux qui ne possèdent pas de véhicule d'époque mais qui sont sympathisants de la cause de participer aux actions de la FFVE : si on se réfère aux audiences des émissions spécialisées, ce sont plus d'un million de personnes dans notre pays qui s'intéressent de près ou de loin à notre passion. Certes dotée de statuts indépendants, cette association est dirigée par les administrateurs de la FFVE et elle y est domiciliée. Elle a été présentée pour la première fois à Époqu'Auto, où elle a récolté plus d'une centaine d'adhésions en trois jours. « Près de 2 000 flyers ont été distribués et nous avons reçu beaucoup de réactions très positives. Des familles ont même souscrit pour leurs enfants. Nous avons été très satisfaits dans la mesure où nous n'avions pas fait de publicité préalable » témoigne Patrick-André Laubie, Président de l'association. Le montant de la cotisation, 30 € ou 15 € pour les moins de 26 ans, donnera bientôt droit à des réductions chez des partenaires de la FFVE. D'autres actions comme des manifestations, des tables rondes, rencontres, rallyes et autres seront proposées. 2023 s'annonce comme une véritable année de lancement avec une première étape attendue à Rétromobile, où l'association Les Amis de la FFVE bénéficiera comme à Époqu'Auto de son propre espace au sein du stand de la Fédération.



Le Certificat d'Immatriculation de Collection



I) Les avantages, inconvénients et fausses idées reçues du certificat d'immatriculation collection

En dépit des avancées obtenues par la FFVE, notamment les dérogations dans les ZFE actuellement en cours d'application, le Certificat d'Immatriculation Collection continue de susciter de fausses idées. C'est pourquoi il convient de revenir en quelques mots clés sur ses principaux bénéfices pour les collectionneurs mais aussi sur les rares limitations qu'il impose.

Contrôle technique : Le titre collection permet l'exemption du contrôle technique pour les véhicules d'avant 1960 et les plus de 3,5 tonnes de plus de 30 ans. Il ouvre droit à un examen spécifique et à une périodicité élargie à 5 ans pour les véhicules légers postérieurs à 1960. Un gros avantage pour ceux qui possèdent plusieurs véhicules d'époque !

En cas de dommages : Le caractère patrimonial conféré par le titre collection permet aux véhicules qui subissent des dommages importants d'échapper à la destruction définitive. En effet, le véhicule ne peut pas être classé économiquement irréparable (VEI) par un expert.

Plaques d'immatriculation : les véhicules immatriculés collection peuvent légalement porter des plaques de la forme et la couleur souhaitée (fond noir par exemple). En revanche, le changement d'immatriculation implique obligatoirement le passage au système SIV si la voiture possède encore ses plaques FNI avec numérotation départementale.

Usage : Le titre d'immatriculation collection ne permet pas l'usage professionnel des véhicules, sauf pour les VTC qui y sont autorisés depuis juillet 2020.

Les fausses idées reçues

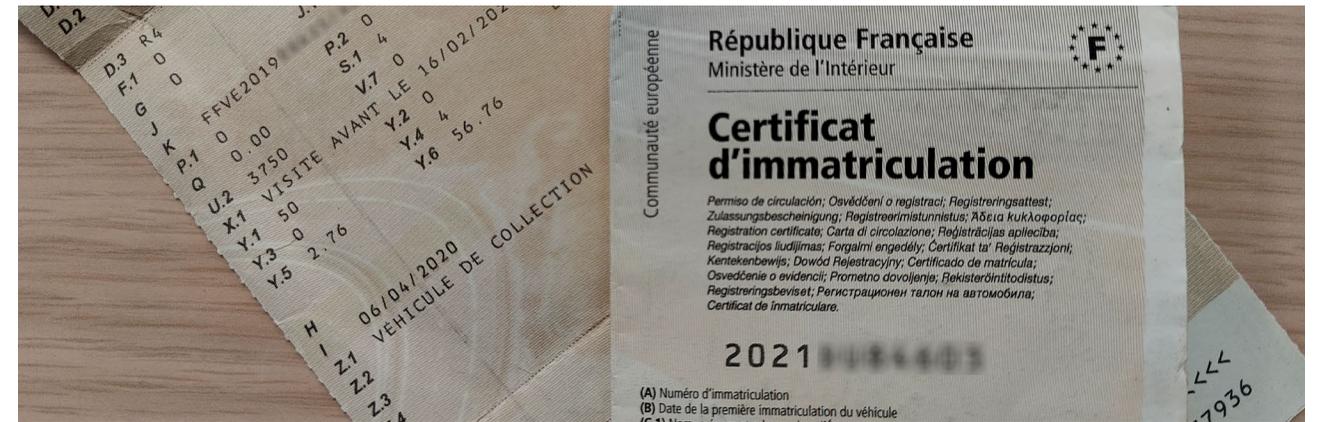
Un titre irréversible : Pour les véhicules homologués en France à l'origine, le retour au certificat d'immatriculation normal est parfaitement possible.

Un titre synonyme perte de valeur : Les dérogations de circulation accordées aux véhicules dotés d'un certificat collection permettent un maintien de leur valeur.

Restriction de circulation : À l'heure de la multiplication des ZFE, la possibilité de pouvoir y circuler sauf en cas de pic de pollution constitue son principal atout. Les 11 métropoles qui appliquent à ce jour ces restrictions de circulation ont en effet toutes prévu cette dérogation grâce aux démarches entreprises par la FFVE.



© madeinmarseille.net



II) Succès pour la dématérialisation des demandes d'attestation

Annoncée fin 2022, la dématérialisation de la demande d'attestation en vue de l'obtention d'un titre collection est ouverte depuis le 17 novembre aux professionnels adhérents à la FFVE, avant une ouverture au grand public prévue en février 2023.

C'est un succès : elle s'est déroulée sans incident, à la grande satisfaction des premiers utilisateurs.

Loïc Duval, Directeur Général de la Fédération témoigne :

« Nous sommes heureux car nous n'avons pas connu de bug important. Je reçois tous les jours des remerciements de la part de professionnels qui sont satisfaits de profiter d'un service performant et adapté à leurs besoins ». La perspective d'une ouverture au grand public en février à l'occasion de Rétromobile se présente sous les meilleurs auspices. Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, ce portail permet de suivre l'avancement du dossier de demande à partir d'un compte d'utilisateur. Une fois la démarche finalisée, on y retrouve l'attestation et la facture.



Un suivi plus aisé

Toutes les données enregistrées sont sauvegardées au fur et à mesure ce qui permet de reprendre la saisie de son dossier en cas de pièces manquantes. Un maximum de cas de figure a été pris en compte dans la conception du formulaire, à commencer par la grande variété des véhicules d'époque : il est possible de demander son attestation aussi bien pour un cyclomoteur que pour un camion. Plus simple à réaliser mais aussi à traiter pour les analystes de la FFVE, ces demandes numériques garantissent une traçabilité optimale du dossier et évitent les éventuelles pertes de courrier. Le système permet également au collectionneur de corriger les éventuelles erreurs de sa carte grise moyennant justificatif, un point particulièrement intéressant pour les titres de circulation anciens. Bien entendu, les conditions d'obtention de cette attestation n'évoluent pas, pas plus que son prix : 60€ ou 30€ pour un cyclomoteur.



Retrouvez la FFVE et ses 6 sites dédiés

La FFVE renforce sa présence sur internet grâce à un service d'information et ses différents programmes qu'elle anime toute l'année.

Son site institutionnel www.ffve.org permet de suivre toute l'actualité : les avancées en termes de ZFE, lesancements de programmes, les présences sur les salons importants.... Pour un collectionneur, c'est aussi une plateforme d'informations sur toute la réglementation, et d'accès à un annuaire de clubs, professionnels et musées référencés. Cette année, la FFVE a lancé un nouveau service d'aide en ligne accessible sur <https://support.ffve.org>. Accessible depuis le site institutionnel, cette plateforme permet de répondre aux interrogations des collectionneurs en matière de Certificat d'Immatriculation de Collection (CIC), de demande d'attestation FFVE, de fiscalité, de réglementation et de ZFE, mais aussi de contacter le service attestation.

En parallèle, la Fédération fait vivre le patrimoine roulant par le biais de 4 sites internet :



Lieux de l'Histoire Automobile :

www.ffve-sites-remarquables.org

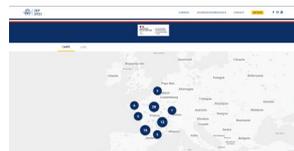
Le site qui référence tous les lieux célébrés depuis 2020, avec une présentation de chaque lieu et des archives photos, journaux qui retracent l'histoire du lieu.



Journée Nationale des Véhicules d'Époque :

www.ffve-jnve.org

Une plateforme qui permet de collecter toutes les participations à la JNVE, et d'y partager les photos



Journées européennes du patrimoine :

www.ffve-jep.org

Une cartographie de toutes les manifestations dédiées aux véhicules anciens, ainsi qu'une galerie photos recensant tous les évènements.



Sécurité :

www.securite.ffve.org

Ce site internet permet à tout collectionneur de signer la charte et tester ses connaissances en matière de conduite sur un véhicule ancien.



Réseaux sociaux

Depuis 2020, la FFVE s'attache à développer ses réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter. Des canaux d'information plus directs mais surtout un moyen de renforcer les liens avec notre communauté.

Nous comptons aujourd'hui plus de 30 000 abonnés sur Facebook, plus de 10 000 sur Instagram, plus de 2 000 sur LinkedIn et 230 sur Twitter. Notre communauté représente plus de 42 000 personnes. Notre passion rassemble de plus en plus.

Des nouveaux formats ont pris place sur nos réseaux, telles que les vidéos de présentation du fonctionnement de la FFVE, mais aussi de nos actions. On se souvient notamment de la vidéo sur nos Délégués Régionaux, qui a remporté un franc succès. Mais aussi des vidéos de terrain, avec le Mans Classic notamment. Cela a permis un zoom sur une belle action portée par la FFVE, Motul Corazon et la Fondation du Patrimoine : la restauration du Cityrama et son appel aux dons.

Le rythme de publication permet une diversification des sujets : Transmission des Savoirs, Lieux de l'Histoire Automobile, Sécurité, ZFE, mais aussi des quizz, et de belles histoires sur l'automobile ancienne et bien d'autres thèmes.

Les retours sur les réseaux sociaux sont très positifs et nous souhaitons poursuivre sur cette voie pour l'année 2023.

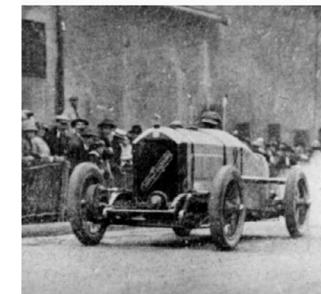
Nos Délégués Régionaux assurent également une présence locale sur les réseaux sociaux. En effet, certains ont des pages régionales permettant un relais d'informations de manifestations locales. Cela permet de renforcer notre présence et proximité sur tout le territoire.

Rejoignez nous !



Fédération Française des Véhicules d'Époque

@ffveofficiel



L'Authentique

Notre magazine

L'Authentique est un magazine trimestriel qui traite de la vie des véhicules de collection. C'est notamment grâce à notre réseau d'experts et de sachants qui apportent leurs précieuses connaissances que ces numéros peuvent voir le jour. De nombreux sujets sont traités, répartis en plusieurs rubriques :

- Les actualités du monde du véhicule de collection
- La photo mystère d'un véhicule jamais produit
- Les grands événements sur le terrain
- Une marque à l'honneur (auto, moto, utilitaire, militaire ou agricole)
- Un modèle à l'honneur (auto, moto, utilitaire, militaire ou agricole)
- Une femme ou un homme à l'honneur
- Un sujet juridique

 publications annuelles
(Mars, Juin, Septembre & Décembre)



Pascal Rousselle
référent de L'Authentique

Disponible dans plus de
1 000 lieux de vente

2005
année
de création

La FFVE

en chiffres en 2022

35 000

attestations délivrées

1000

clubs adhérents

45

musées adhérents

500

professionnels adhérents

Le marché de la collection d'après l'enquête FIVA

4
MILLIARDS
d'euros
CA du secteur

400 000
collectionneurs

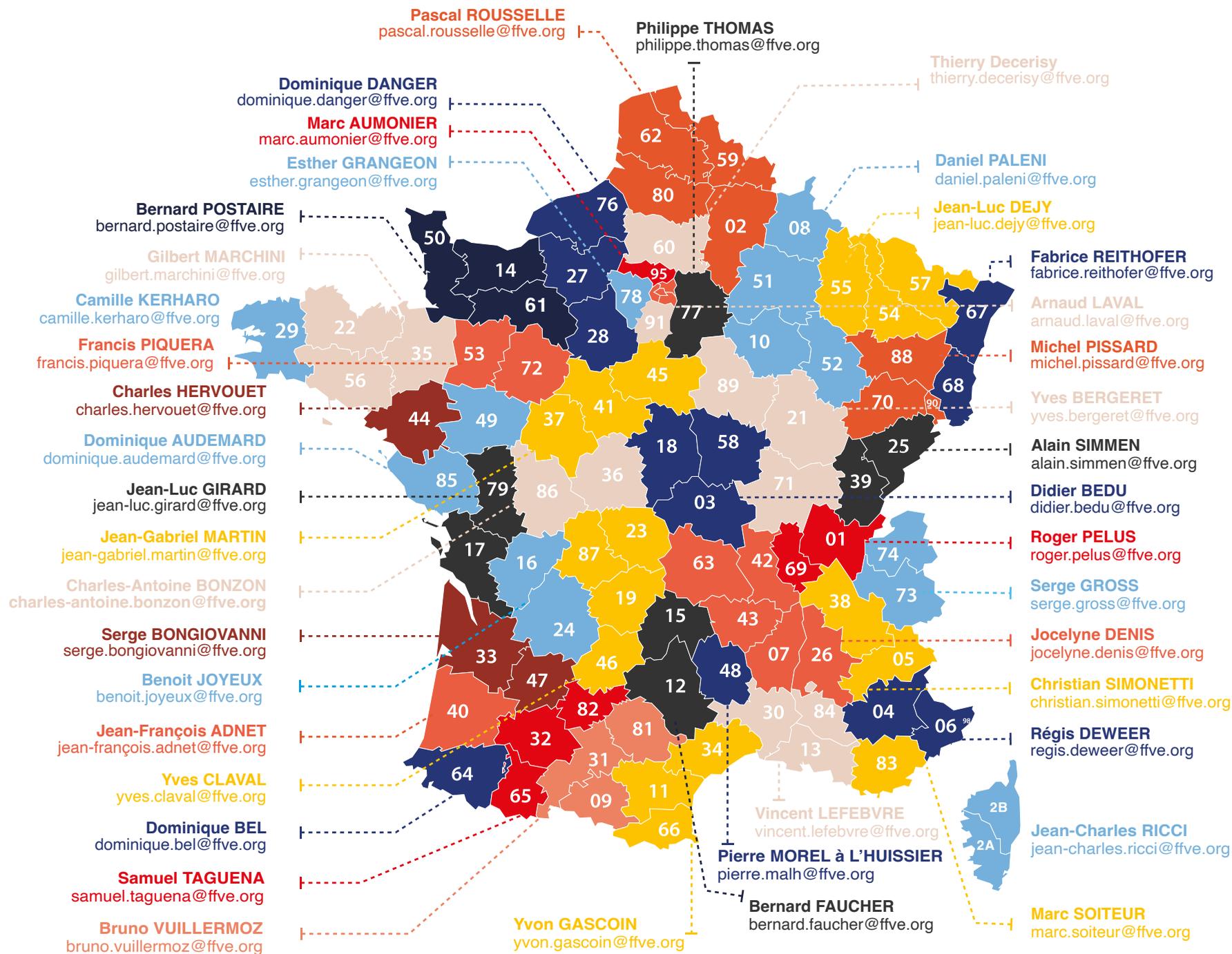
24 000
emplois du secteur

1 071
km

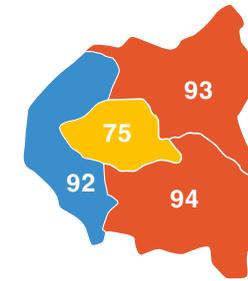
annuels moyen parcourus
par automobile de
collection,
617 pour les motos



Les Délégués Régionaux



PETITE COURONNE

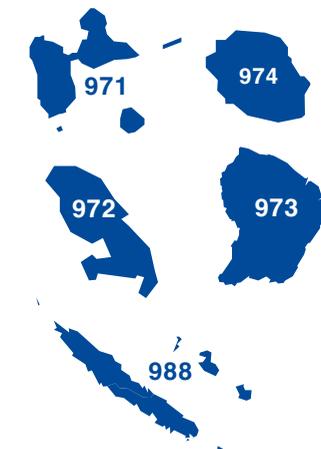


Christophe BERNARD
christophe.bernard@ffve.org

Jean-Paul LE BUZITH
jean-paul.lebuzith@ffve.org

Jacques d'ANDREA
jacques.dandrea@ffve.org

DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER



Jacques COSSERAT
jacques.cosserat@ffve.org

Les réseaux de la FFVE

Les Délégués Régionaux

Verbatim : Esther Grangeon, nouvelle Coordinatrice Nationale des Délégués Régionaux



« J'étais déjà Déléguée Régionale pour les Yvelines depuis janvier 2021. À la demande du Président Jean-Louis Blanc, j'ai accepté de relever le défi de succéder à Michel Clin, malheureusement décédé en août. Je réalise ce travail de coordination nationale en collaboration avec quatre Coordinateurs Régionaux :

- Daniel Paleni pour le Grand Est et les DOM-TOM,
- Gilbert Marchini dans le Grand Ouest,
- Bruno Vuillermoz dans le Sud-Ouest,
- Jocelyne Denis dans le Sud-Est

Pour ma part, je me charge de l'Île de France et de l'Oise. Au total, la FFVE compte 45 délégués régionaux, des bénévoles qui sont des femmes et des hommes de terrain. Ils connaissent bien leur territoire, sont au contact des collectionneurs et des professionnels. Ils se déplacent sur des bourses, salons, rencards mensuels, représentent la Fédération et promeuvent ses actions à travers un stand que nous mettons à leur disposition. Depuis mon arrivée, j'essaie de mettre en place un bilan mensuel de leurs actions et je mets en avant des bonnes pratiques qui peuvent inspirer l'action de chacun. Je vais essayer de planifier au moins tous les deux mois des visio-conférences pour les écouter et leur communiquer les actions de la FFVE. J'ai également l'intention de réaliser chaque année un tour des régions pour les rencontrer ».

Les Sachants

La FFVE remercie ses « Sachants »

Face à certains dossiers de demandes d'attestation, des connaissances extrêmement pointues et spécifiques sont nécessaires. C'est le cas notamment pour certaines marques très anciennes sur lesquelles aucun livre n'a été écrit, et à plus forte raison sur les répliques, produites au mieux à quelques centaines d'exemplaires. Depuis qu'elle délivre les attestations, la FFVE a constitué peu à peu un réseau de sachants, recrutés parmi les collectionneurs, membres de club ou historiens automobiles. Certains sont connus, d'autres moins, mais ils sont traités sur le même pied d'égalité. Spécialistes d'une marque ou d'un modèle, ils permettent d'évaluer l'authenticité des véhicules pour lesquels les demandes sont faites. Ils interviennent toujours bénévolement et anonymement dans l'analyse du dossier. « S'ils ne connaissent pas la réponse, ils vont eux-mêmes la chercher dans leur réseau et c'est formidable » témoigne Laurent Hériou. Leurs avis sont d'ailleurs archivés et constituent une base de données précieuse. Après la crise sanitaire, le Président Jean-Louis Blanc a tenu à les réunir cette année lors du séminaire d'octobre à Clermont-Ferrand afin de les remercier et les informer des nouveaux projets de la Fédération.

L'équipe administrative



Christophe Gentreau Basile Moriceau Patricia Etori Macha Leder Fanny Filmotte Philippe Debrie Alexandra Boterel Loïc Duval
Chloé Mimouni Sophie Coudrel Charmaine Kurapati Jean-Louis Blanc Laurent Hériou Laetitia Gasser Pascal Charon

+ Nathalie Laine

L'équipe administrative se décompose en 4 services :

- la Direction (Jean-Louis Blanc, Loïc Duval, Laurent Hériou)
- administration et finances (Christophe Gentreau, Nathalie Laine, Charmaine Kurapati)
- les attestations (Alexandra Boterel, Fanny Filmotte, Macha Leder, Pascal Charon, Patricia Etori, Philippe Debrie)
- la communication (Laetitia Gasser, Basile Moriceau, Chloé Mimouni, Sophie Coudrel)

Ces services œuvrent chacun à leur échelle mais tous ensemble au fonctionnement quotidien de notre Fédération, ainsi qu'à promouvoir notre passion auprès de milliers de collectionneurs et des autorités.

Hommage à Michel Clin



C'est avec beaucoup d'émotion que Michel Clin nous a quitté le samedi 20 août.

Notre fédération a perdu un membre cher, bienveillant, et engagé. Un vice-président qui avait l'esprit communautaire, et qui œuvrait depuis une vingtaine d'années au sein de la FFVE.

D'abord Vice-président manifestations pendant plus de dix ans, une fonction qui demandait disponibilité et relationnel, il avait pris la législation depuis 2019, notamment pour le dossier ZFE et la constitution des dossiers statistiques des différents parcs roulants dans chaque métropole concernée.

Nouvellement délégué régional pour les départements 37 et 49 depuis 2022, il était devenu coordinateur national des 45 délégués, nouveau challenge qu'il avait relevé avec l'aide de ses 5 coordinateurs régionaux.

Michel échangeait quotidiennement tant en externe avec les adhérents de la FFVE clubs, professionnels, et musées, qu'en interne avec les administrateurs et autres confrères sur qui il veillait avec attention.

Passionné par les rallyes de régularités, et la vie locale, il avait organisé de nombreuses manifestations avec l'enthousiasme qu'on lui connaissait et la passion qui l'animait. Il a insufflé cet esprit à bons nombre de connaissances et amis proches, qui à leur tour ont pris ce même plaisir à l'organisation de rallyes.

Ses nombreuses réalisations et sa participation à la vie de la Fédération marqueront durablement nos esprits et nos cœurs.

Adieu l'Ami, tu resteras dans nos mémoires.

Cette année encore, nous adressons un grand remerciement à nos adhérents clubs, professionnels et musées d'être engagés à nos côtés.

Sans nos partenaires, toutes les actions rassemblées dans cette rétrospective ne pourraient se réaliser.





ffve.org